

La recherche-action participative et coopérative

Eléments d'expérimentations, de bilans et perspectives

- **Françoise Bernard** *

Professeure de Sciences de l'Information et de la Communication

- **Martial Caspar** **

Directeur

Les auteurs proposent une réflexion sur la pertinence de nouvelles pratiques de recherche qui associent chercheurs et non chercheurs. Ils font référence à des projets de recherche financés qui ont en commun de poser la question du changement en actes, de promouvoir l'expérimentation sociétale, de favoriser une coopération entre pouvoirs publics, mouvement associatif et laboratoires de recherche. Ils apportent une contribution au domaine de la recherche participative, dans laquelle le chercheur revendique et assume un rôle d'acteur du changement sociétal. Le texte permet également d'aborder la revue de questions posées par ces pratiques de recherche, pour en montrer les difficultés et les obstacles – organisationnels, culturels et institutionnels.

La réflexion proposée est issue de travaux qui portent sur les pratiques de recherche-action participative et coopérative impliquant un

corpus de projets de recherche financés¹ et concernant un programme de recherche : « *la communication engageante et instituante appliquée à l'environnement* ». Cette réflexion porte sur la pertinence qu'il y a à associer des partenaires hétérogènes : équipe de recherche, associations et pouvoirs publics, dès lors que l'objectif est de favoriser l'institutionnalisation de nouveaux comportements, de nouvelles valeurs et de nouveaux savoirs sociétaux. La notion d'institutionnalisation renvoie aux processus qui permettent le passage entre l'émergence de comportements, de savoirs et de valeurs localisés et leur mise en institution. Ces processus peuvent être décrits dans la perspective propo-

sée par Castoriadis (1975) de basculement entre « l'instituant » – ce qui est en train de s'instituer – et « l'institué » – ce qui est déjà institué. Ces processus sont caractérisés par des dynamiques de généralisation, d'adhésion individuelle et collective et de pérennisation portées par et dans des pratiques de communication et de « publicisation » (dans l'acception d'Habermas, 1978), mais aussi par la production « d'institutions empiriques » spécifiques (par exemple : les agences, les ONG, les réseaux fédérant des associations, les laboratoires spécialisés, etc.) et, plus important encore, par la constitution d'une « pensée » institutionnelle autonome. Pour illustrer l'ampleur de ces processus, nous

* IRSIC - Institut de recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (EA 4262), Université de Provence, UFR LACS, 29 avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence cedex 1
françoise.bernard@univ-provence.fr

** Office de la Mer de Marseille, 6 rue Fort Notre Dame, 13007 Marseille
mcaspar@officedelamer.com

pouvons distinguer la progression des « gestes » et de « l'idée » écologiques au macroniveau, celui des Etats (par exemple, en France, avec l'organisation du *Grenelle de l'environnement*), et au microniveau, celui de la vie quotidienne (par exemple, avec la généralisation de la pratique du tri des déchets par les particuliers). L'institutionnalisation est aussi à l'œuvre dans les projets de recherche-action participative et coopérative, notamment parce qu'ils nécessitent l'association de partenaires et de cultures hétérogènes.

Ce partenariat devient un objet d'études pluridisciplinaires. Il peut être qualifié de différentes manières et les problématisations peuvent être nombreuses. Dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), nous proposons de considérer qu'il s'agit de penser ensemble trois notions : le dispositif, la complexité et l'institutionnalisation. Nous avons brièvement défini la notion d'institutionnalisation (cf. *supra*). En ce qui concerne la notion de complexité, nous faisons référence au paradigme proposé par Morin (2008) qui suppose une méthode de connaissance adaptée. La notion de dispositif, quant à elle, renvoie aux travaux de Foucault (2001), elle est également reprise par un ensemble d'auteurs en SIC pour désigner un assemblage entre éléments organisationnels, techniques, médiologiques et culturels qui permet d'orienter des actions associées à des productions de significations. C'est dans ce sens que nous parlons de « dispositif » ; pour qualifier ce qui est produit par les acteurs pour permettre à la recherche-action de s'inscrire en environnement naturel (vs laboratoire). Nous avons d'ailleurs noté que les sept projets de recherche sélectionnés, issus de l'appel d'offre du Conseil de Région PACA et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), sont « spontanément » qualifiés par les responsables et acteurs de ces deux entités de « dispositif des projets lauréats ». Ce dispositif est orienté, en l'occurrence, vers la compréhension de ce qui est susceptible de « favoriser le passage des idées aux actes ». Cette compréhension est rendue possible parce qu'il y a croisement entre apports issus, d'une part, des savoirs constitués en sciences sociales et, d'autre part, des expériences des associations. Dans un premier temps, nous expliciterons la

notion de « *dispositif de recherche-action participative et coopérative* » en faisant référence à des éléments issus, d'une part, de l'ensemble du corpus de recherches ci-dessus défini, d'autre part, du dispositif « projets lauréats » – sept projets financés par le Conseil de Région PACA et l'ADEME – et, enfin, du projet spécifique « *Ma plage, moi je la respecte !* » qui a été conduit conjointement par l'Institut de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication (IRSIC) et l'Office de la Mer de Marseille. Dans un deuxième temps, nous définirons des pistes pour envisager les modalités et les conditions de transfert de ces expérimentations et de leurs résultats.

Des dispositifs de recherche-action participative et coopérative

Prenons l'exemple, très représentatif, du dispositif des projets lauréats qui a été mis en place avec l'appel d'offre conjoint du Conseil de Région PACA et de l'ADEME. Cet appel d'offre a conduit à la sélection de sept projets impliquant chacun une équipe de recherche et une association autour d'un projet qui vise à développer les comportements éco-citoyens en Région PACA. Trois colloques pluridisciplinaires ont été organisés dans la dynamique de cet appel et de ces projets.

Nous posons deux questions pour la compréhension de ce dispositif :

Quels en sont les enjeux socioprofessionnels ?

Quels en sont les enjeux sociocognitifs ?

Les enjeux socioprofessionnels

Dans le champ de la communication des organisations, ces enjeux peuvent être saisis à partir de la notion de « forme organisationnelle », en l'occurrence une forme organisationnelle élargie et plurielle.

La notion de forme organisationnelle appliquée à la conduite de projet renvoie, en communication des organisations, à des temporalités originales : cette forme est éphémère – le temps du projet –, et en même temps durable, dans le sens

où, après le projet, le partenariat peut être développé dans d'autres directions.

Trois logiques sont mises en regard : celle de la politique publique (Conseil de Région, Agence), celle de la logique scientifique (Laboratoires) et celle de la logique sociétale (Associations, publics). Trois cultures organisationnelles se rencontrent qui *a priori* n'ont pas les mêmes temporalités, ni les mêmes objectifs, ni les mêmes méthodes. Ces écarts, dans le cours d'action, sont réduits par des pratiques d'apprentissage inter-organisationnel. Pendant le projet, ces pratiques d'apprentissage (Argyris, 1992) sont développées et permettent de résoudre un ensemble de problèmes variés. Les partenaires apprennent à formuler ensemble les problèmes, à construire du sens partagé (Weick, 1993), à trouver des modalités de communication, à négocier des objectifs communs, à évaluer les étapes, etc. Les différences et divergences liées aux cultures spécifiques des uns et des autres sont réduites par la construction d'une culture de projet en réseau qui déplace enjeux et méthodes.

Prenons l'exemple des temps de formation « des ambassadeurs de la mer² ». Ces temps permettent des échanges très fructueux mettant en commun cadre théorique et méthodologique apporté par les chercheurs, expériences d'animation sur les plages et le littoral méditerranéen apportées par les associations. Par exemple, à la question : comment aborder les baigneurs sur la plage, les associations répondent par la formule : « éviter la prise de tête ». Pour les chercheurs, cette formule renvoie à l'idée de posture de l'ambassadeur qui ne peut être une posture de « donneur de leçon », mais une posture de « partenariat » : « nous avons besoin de vous ». Ces éléments sont pris en compte dans le questionnaire qui a, par ailleurs, un statut d'acte préparatoire, c'est-à-dire d'un petit acte qui est susceptible d'entraîner d'autres actes (Joule & Beauvois, 2002) ; ce questionnaire est renseigné à l'occasion d'un échange *in situ* – sur la plage – avec les baigneurs. Les questions d'apprentissage inter-organisationnel, de construction d'un sens partagé sont vives, par ailleurs, pour l'ensemble des projets de recherche qui sert de corpus de référence à notre réflexion. Par exemple, dans le programme *Fire Paradox* (cf. projet

AMERECO financé par l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS), la complexité du réseau de partenaires multiplie les enjeux interculturels, inter-organisationnels et donc communicationnels.

La question de la « multiculturalité » professionnelle est reformulée dans le cadre de pratiques d'« interculturalité » ; la communication y joue un rôle central. De manière générale, la notion d'interculturalité renvoie à l'ensemble des processus impliqués par l'interaction entre plusieurs cultures et /ou individus multiculturels ; nous donnons donc un sens plus spécifique à cette définition générale puisqu'il s'agit de « cultures professionnelles » et non pas de cultures « nationales » ou « régionales ». Au cours du projet, de nombreux ajustements et réglages ont lieu sous forme d'interactions consacrées à l'explicitation des « représentations » (approche psychosociale) et des « positions » (approche stratégique), lors du processus de coopération entre associations et laboratoires. La notion de « position » permet de rendre compte des tensions liées à des conflits d'intérêt qui peuvent apparaître entre les deux groupes – chercheurs et associations – ne poursuivant pas toujours les mêmes objectifs.

Les enjeux sociocognitifs

Afin de définir ces enjeux sociocognitifs, nous proposons une réflexion organisée autour de la notion d'« horizons ». Celle-ci renvoie plutôt à des perspectives et des présupposés qui sont présents implicitement dans les interactions et les processus sociocognitifs de coopération, dans le « *contrat de communication* » (cf. Ghiglione, 1986, 1997), et moins à des résultats quantifiables et mesurables. Nous distinguons quatre horizons :

- savoir : partage - confrontation - impasses ;
- action : action publique - action associative - action et sciences sociales ;
- innovation : publique - scientifique - associative - sociétale ;
- légitimation : des fronts de légitimation pluriels.

La notion de fronts de légitimation pluriels permet de souligner la multiplicité des enjeux : les laboratoires légitiment leurs capacités à apporter une pertinence à la vie de la Cité, les asso-

ciations légitiment leur rigueur et leur ouverture en coopérant avec des chercheurs.

Ces horizons permettent d'intégrer à la fois les témoignages des acteurs mais aussi les éléments d'observation issus de la démarche participative de la recherche-action.

Afin de rendre compte de ces matériaux, nous proposons un tableau que nous avons intitulé « Synchronie et asynchronie des horizons » (cf. Tableau 1). Synchronie et asynchronie sont deux notions qui permettent de rendre compte des processus complexes qui caractérisent les projets de recherche-action. Par exemple, les associations ont pour objectif une généralisation rapide de l'action ; les chercheurs souhaitent une étape « expérimentale » qui nécessite le respect d'un protocole de recherche avant toute généralisation. Autre exemple, les associations

ont une expérience de publicisation en Région auprès de la Presse quotidienne régionale, de la Télévision régionale, des radios locales ; les chercheurs, quant à eux, ont plutôt des habitudes de publication dans des revues à comité de lecture ou dans des revues de valorisation scientifique. Prise dans son ensemble, la diversité des pratiques mais aussi des présupposés conduit les partenaires à coproduire de nouvelles « règles » pour pouvoir fonctionner ensemble. Il semble utile de préciser que l'horizon de l'action est extrêmement important au sein de ce dispositif, il est au cœur de l'appel à projet des commanditaires. De plus, et en ce qui concerne les projets auxquels nous faisons référence, dans la mesure où ils prennent appui et développent le paradigme de la « *communication engageante* » (Bernard & Joule, 2004), cette

HORIZONS PARTENAIRES	Action	Innovation	Savoir	Légitimation
Association	Résultats Visibilité « pain quotidien »	Innovation sociétale Avantage comparatif ou « concurrentiel »	Un moyen S. instrumenté S. opérationnel S. d'expérience	Partenaires financiers et institutionnels survie
Laboratoire	Méthodologie «Recherche-action» heuristique «controverses »	Objet d'étude Innovation méthodologique Théorisation	Une finalité : Production de savoirs	Cité Institution académique survie
Conseil Régional PACA	Résultats Valorisation Administrative politique publique	Un objectif	Un moyen Opérationnalisation expertise	Administrative Politique publique
ADEME	Résultats Valorisation institutionnelle	Une culture	Tradition forte : Ingénierie Technologies SVTE	Institutionnelle
Synthèse : Perspectives dialogiques	Coaction : Formuler et résoudre des problèmes sociétaux	Innovation distribuée	Cosavoirs Interdépendance des savoirs	Légitimation différenciée Jeu à somme positive

Tableau 1. Enjeux socio-cognitifs : synchronie et asynchronie des quatre horizons

question de l'action est centrale d'un point de vue théorique et empirique.

Le Tableau 1, qui synthétise, pour chaque partenaire, des items qui concernent les quatre horizons, propose, en dernière ligne, une « *perspective dialogique* » (Morin, 1990) pour chacun d'entre eux. Cette perspective souligne que la démarche de partenariat comporte souvent l'acceptation de tensions et le dépassement, dans l'action et par la délibération, de points de vue qui peuvent être perçus, en première analyse, comme antagonistes.

En ce qui concerne plus particulièrement l'horizon de l'innovation, cinq présupposés sont identifiables :

- regards et fertilisation croisés, vs cloisonnements : entre politiques publiques et politiques scientifiques ;
- complémentarité des objectifs, vs divergence des objectifs ;
- cultures professionnelles en dialogue, vs cultures en conflit ;
- action optimisée par la coopération, vs action freinée ;
- continuité, vs discontinuité entre : action publique, action de recherche et action associative.

Ainsi apparaît bien le caractère souvent incertain et indéterminé de ces relations de coopération dont l'issue, au bout du compte, est très liée aux processus communicationnels.

La recherche-action : une pratique de recherche participative

L'ensemble des projets qui font référence ici relève du courant de la recherche-action.

La voie de la recherche-action telle qu'elle a été ouverte par Lewin (1951) peut être résumée autour de quatre caractéristiques :

- une visée : le changement, intégrant le changement de relations et la définition de nouveaux rôles, avec la préoccupation de la relation entre sciences et société ;
- une place centrale pour l'action, agir en apprenant et apprendre en agissant ;
- une production de connaissances qui concilie souvent approche subjectiviste et approche objectiviste ;
- une place dans le dispositif de recherche pour

les non chercheurs.

La recherche-action a donné lieu à des expériences et une réflexion approfondie principalement au Canada et en Amérique latine (Fals Borda, 1987). La posture du chercheur est redéfinie. Le chercheur est préoccupé par une mise en relation entre la recherche et l'action et projette de contribuer à des transformations dans la société (cf. notamment Anadon, 2007). Selon la formule pertinente de Huybens (2007), il s'agit « *d'inscrire la recherche scientifique dans le laboratoire de la vie* ». La recherche-action est ainsi un mode de régulation de la société qui intègre la dimension politique et qui pose les questions du « pouvoir - savoir » et du « vivre ensemble ».

Par ailleurs, la « recherche participative » est aussi définie par l'initiative des « communautés »³. Ce sont des communautés d'agriculteurs, de villageois, d'habitants de quartiers, de régions... qui prennent l'initiative de coopérer avec des chercheurs pour résoudre certains problèmes et, notamment, des problèmes environnementaux. Les travaux auxquels nous faisons référence, s'inscrivant dans des réponses à des appels d'offre, ne relèvent pas strictement du critère « d'initiative prise par la communauté » mais, néanmoins, ils font bien appel à une démarche participative.

Ces pratiques de recherche, prises dans leur ensemble, deviennent donc des objets d'étude. Des travaux, des auteurs et certaines notions sont plus particulièrement pertinents pour les comprendre. Dans les projets que nous avons conduits, nous faisons référence aux notions de :

- « *expérience, expérimentation sociale* » (Dewey, 1968) ; cette notion renvoie à l'idée qu'il y a une forte pertinence à expérimenter une voie de résolution de problème (scientifique et sociétale) avant toute généralisation et transfert ;
- « *réflexivité* » (Bourdieu, 2001) ; en l'occurrence, il s'agit de doter tout intervenant, dans le projet de recherche-action, d'une compétence de réflexivité – qui n'est donc pas le seul apanage des chercheurs ;
- « *dynamique instituante* » (Castoriadis, 1979) ; les projets de recherche-action contri-

buent à instituer actions et valeurs favorables à l'éco-responsabilité, en les inscrivant et les légitimant dans la vie de la Cité ;

- « *hégémonie culturelle* » (Gramsci, 1983) ; le changement de projet de société suppose que de nouvelles valeurs deviennent hégémoniques dans une forme sociale donnée et soient donc adoptées par des groupes sociaux diversifiés ; une telle approche appelle, selon Gramsci, une nouvelle définition de l'intellectuel. Nous proposons, en ce qui nous concerne, la notion de « chercheur engagé » (cf. *infra*) ;
- « *espace public* » (Habermas, 1978) et espace public partiel ; la notion développée par Habermas, renvoie, d'une part, à l'espace public « antique » au sens d'agora – les plages de Marseille, les ports de plaisance, etc. – et, d'autre part, à l'espace public « bourgeois » (issu de la philosophie des Lumières et favorisant la délibération des citoyens), tel qu'il s'est redéployé avec les médias et nouveaux médias dans la société contemporaine.

Ces notions sont structurantes ; elles sont issues de champs d'analyse différents et montrent bien, une fois de plus, la pertinence d'une approche pluridisciplinaire.

Quels transferts ? Quelles perspectives ?

Le dispositif de recherche-action participative et coopérative – avec ses caractéristiques, ses points forts et ses limites – apporte une contribution dans trois directions :

- Celle d'un expérimenter, d'un « agir ensemble » et d'un « penser ensemble ». Avec le recul, nous pouvons en dire qu'il serait peu productif de ne pas prendre appui sur ces expériences pour aller plus loin. Pour en avoir débattu avec les partenaires – individus, associations et institutions –, nous avons constaté ensemble que les logiques et les temporalités de projets associés aux cloisonnements institutionnels conduisent à refaire bien souvent un chemin déjà parcouru, plutôt qu'à

capitaliser, mutualiser, consolider et transférer ce qui est déjà fait. Il reste que le constat change peu les pratiques en la matière. Par exemple, et en ce qui concerne le « dispositif des projets lauréats », la question est : se passera-t-il quelque chose après la remise des rapports de recherche ? Et quoi ?

- Celle d'un déplacement de frontières entre recherche et pratiques sociales, entre disciplines, entre organisations et institutions, etc. Ce déplacement s'opère, dès lors que l'on vise un changement en actes. Le défi est tel qu'il est nécessaire de remettre en cause les catégorisations des uns et des autres. Par exemple, l'intervention sur les plages pour les chercheurs est optimisée grâce à l'expérience d'animation des associations dans ce domaine ; symétriquement, pour les associations et les pouvoirs publics, le projet d'amener les baigneurs à modifier leurs habitudes est facilité par l'intégration de certains savoirs et méthodes issus des sciences sociales. De la même manière, la question du changement est une question pluridisciplinaire à l'intérieur du champ des sciences sociales, mais qui conduit aussi à mener des projets avec des chercheurs spécialisés en sciences de la vie, de la terre et de l'environnement, notamment lorsqu'il s'agit de socialiser des connaissances environnementales sérieuses ;
- Celle d'un dépassement de « l'esprit de chapeau » et des routines culturelles, organisationnelles, professionnelles et institutionnelles. Cette voie est particulièrement difficile, car elle nécessite un travail de longue haleine à l'intérieur de chaque organisation-institution mais aussi entre les organisations-institutions. Elle ne peut se concrétiser que lorsque les projets se succèdent, les acteurs installent dans la durée leur coopération et tissent, au fil du temps, un rapport de confiance ; autant dire que la partie n'est pas gagnée et que les obstacles sont nombreux. L'un des principaux obstacles étant les logiques d'évaluation des activités internes aux professions qui prennent peu en compte d'autres horizons, notamment celui de « l'intérêt public », du « bien public ». Par exemple, en ce qui concerne les évaluations des chercheurs, les activités internationales ont désormais beau-

coup plus de poids que les activités de recherche qui s'inscrivent dans la Cité.

Poser la question du transfert revient aussi à apporter une contribution à l'institutionnalisation de l'action éco-citoyenne et de la responsabilité environnementale – vers un imaginaire de l'humain « *responsable de la biosphère* » et « *solidaire envers les autres humains* » (Bernard, 2008).

Il s'agit donc, au bout du compte, de dépasser certaines logiques instituées qui nuisent à la continuité et la cohérence de l'action et de la réflexion. Pour les pouvoirs publics concernés, il s'agit de dépasser la logique des « politiques vertueuses », dans l'acceptation de déclarations qui mettent, au centre des intentions et déclarations, la durabilité et les objectifs à long terme, mais qui, cependant, ne conduisent pas toujours à des applications pratiques. Pour les laboratoires de recherche, il s'agit de dépasser la logique des recherches en sciences sociales découplées des actions publiques, du changement sociétal. Pour les associations, il s'agit de dépasser une pratique d'empilement de conduite de projet. Pour tous les partenaires, il s'agit de dépasser la logique séquentielle en construisant et organisant une continuité, une cohérence sur le moyen terme et donc de dépasser le : « quand c'est fini, on passe à autre chose ».

Dans des perspectives d'étayage et de développement des projets, nous avons souligné, notamment en ce qui concerne le dispositif des projets lauréats du Conseil de Région PACA et de l'ADEME, l'importance et la pertinence qu'il y a à coupler heuristique de l'action et dynamiques instituant ; ce qui revient à :

- prendre en compte les échelles de l'action publique, « le politique en action », renoncer au présupposé de rationalité linéaire là où il faudrait plutôt observer les « courbures et les reliefs du travail politique » (Latour, 2008) ; cette perspective suppose d'accepter une approche non linéaire, c'est-à-dire, au bout du compte, une approche dialogique qui fait de la contradiction, de l'inertie vs accélération, autant de modalités qui, prises dans leur ensemble, sont susceptibles de contribuer à une mise en mouvement ;
- poser la question de la responsabilité média-

tique pour instituer l'éco-responsabilité individuelle et collective et avancer avec les solutions des néo-médias (Internet) ;

- élargir le réseau des acteurs déjà concernés en impliquant des partenaires économiques ; cela est possible notamment autour de la « Responsabilité Sociale de l'Entreprise » qui constitue un enjeu d'actualité pour les entreprises qui sont invitées par le législateur à contribuer au défi du développement durable en s'associant à d'autres partenaires que les partenaires financiers, par exemple des partenaires associatifs et scientifiques, dans le cadre des « *parties prenantes* » (Bernard 2009).

Capitaliser - transférer - mutualiser - valoriser - instituer l'expérience du dispositif des projets lauréats (Conseil de Région PACA et ADEME - 7 laboratoires de recherche - 7 associations) suppose :

- une poursuite de l'action publique intégrant l'expérience et les résultats pour les commanditaires vers une politique publique impliquant la recherche en sciences sociales et le mouvement associatif ;
- une pérennisation d'un champ de recherche et d'un réseau scientifique pluridisciplinaire, coopératif et solidaire organisé en Région associant laboratoires - associations et autres organisations (élargissement aux entreprises) dans le but de développer l'éco-responsabilité en actes et en valeurs ;
- une émergence d'un « habitus coopératif - solidaire » fondé sur la collaboration entre « parties prenantes » pour formuler et résoudre des problèmes sociétaux pour développer et intégrer de nouvelles méthodes et de nouveaux savoirs.

En guise de conclusion, l'ensemble des projets de recherche-action cités en référence montre l'importance et la pertinence qu'il y a, pour les chercheurs en sciences sociales, à accepter et argumenter une posture de « chercheur engagé », dans l'acceptation d'un chercheur qui assume de contribuer au changement sociétal. Par ailleurs, la complexité des enjeux cruciaux de société auxquels nous sommes confrontés, appelle, plus que jamais, une coopération pluri-

disciplinaire, dont il faut connaître les difficultés institutionnelles, épistémologiques et pratiques, non pas pour renoncer mais, au contraire, pour mieux persévérer. Cette complexité invite également à des pratiques de coopération et de participation pour des acteurs appartenant à des environnements professionnels et culturels différents, ce qui suppose de transcender certains cloisonnements, de remettre en cause certains présupposés, mais aussi de développer et de généraliser des pratiques collectives d'expérimentation en réseaux qui précéderaient et éclaireraient des choix et des prises de décision, notamment en matière de politique publique.

Notes

¹ « Sensibilisation des baigneurs à l'environnement marin et à la propreté sur les plages de Marseille - Ma plage, moi je la respecte » - Conseil de Région PACA - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie ; « La communication engageante au service de l'écocitoyenneté - ECOCITOYEN » Agence Nationale de la Recherche (ANR) ; « Vers une recherche coopérative en Sciences de l'Information et de la Communication : Action, médias et environnement- AMERECO », Institut des Sciences de la Communication du Cnrs.

² Projet conduit par *Ecogestes Méditerranée* et le Laboratoire de Psychologie sociale de l'Université de Provence ; projet « Ma plage, moi je la respecte » conduit par l'IRSIC - Université de Provence et l'Office de la Mer de Marseille.

³ « Communauté », dans le sens de groupe social situé géographiquement et culturellement et concerné par un problème à résoudre.

Références

- Anadon, M. (sous la dir.) (2007). *La recherche participative. Multiples regards*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Argyris, C. (1992). *On Organizational Learning*. Cambridge (Mass.): Blackwell Publishers.
- Bernard, F. (coord. scientifique), Joule, R.-V., Fourquet-Courbet, M.-P., Courbet, D., Badillo, P. & Bourgeois, D. (2009). Rapport scientifique final : *Vers une recherche coopérative en Sciences de l'Information et de la Communication : Action, médias et environnement* ; projet AMERECO, APO ISCCnrs 2007.
- Bernard, F. (dir. scientifique) (2008). *Rapport scientifique final : « Sensibilisation des baigneurs à l'environnement marin et à la propreté urbaine sur les plages de Marseille » - « Ma plage, moi je la respecte ! »* ; commanditaires : Conseil de Région PACA et ADEME.
- Bernard, F. (coord. scientifique) (2008). *Rapport scientifique final : « La communication engageante au service de l'écocitoyenneté »* (ANR-05-N|T|05|1|4|4|3|8|9).
- Bernard, F. (2007). Communication engageante, environnement et écocitoyenneté : un exemple des « migrations conceptuelles » entre SIC et psychologie sociale. *Communication & Organisation*, GREC/O, Université Michel de Montaigne, n°31, juillet, 27-42.
- Bernard, F. (2006). Organiser la communication d'action et d'utilité sociétales. Le paradigme de la communication engageante. *Communication & Organisation*, GREC/O, Université Michel de Montaigne, n°29, juin, 65-86.
- Bernard, F. & Joule, R.-V. (2004). Lien, sens et action : vers une communication engageante. *Communication & Organisation*, GREC/O, Université Michel de Montaigne, n°24, Bordeaux 3, 347-362.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Editions Raisons d'Agir.
- Castoriadis, C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Editions du Seuil.
- Dewey, J. (1968). *Expérience et éducation*. Paris : Armand Colin.

- Fals Borda, O. (1987). The application of participatory action-research in Latin America, *International Sociology*, 2 (4), 329-347.
- Foucault, M. (2001). *Dits et écrits II, 1976-1988*. Paris : Quarto Gallimard.
- Ghiglione, R. (1997). *L'homme communiquant* [1986]. Paris : Armand Colin.
- Gramsci, A. (1983). *Carnets de prison/Antonio Gramsci*, Cahiers 6, 7, 8, 9 [1975]. Paris : Gallimard.
- Habermas, J. (1978). *L'espace public* [1962]. Paris : Payot.
- Huybens, N. (2007). L'éthique du développement durable. Des repères pour orienter les décisions vers un monde plus solidaire. In C. Gagnon (dir.) & E. Arth, *Guide québécois pour un Agenda 21^e siècle local : applications territoriales de développement durable viable*. [En ligne] <http://www.a211.qc.ca/>
- Latour, B. (2008). Pour un dialogue entre science politique et *science studies*. *Revue française de science politique*, 58, n°4, 657-678.
- Lewin, K. (1951). *Field Theory in Social Science*. New York : Editions Harper & Row.
- Morin, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Paris : ESF.
- Morin, E. (2008). *La Méthode* (6 tomes en 2 volumes). Paris : Le Seuil.
- Weick, K. (1993). The Collapse of Sensemaking in Organizations : The Mann Gulch Disaster. *Administrative Science Quarterly*, 38.

Faire Savoirs

n° 9 - décembre 2010

Sciences humaines et sociales en région PACA



De la recherche à l'action : les sciences sociales au secours de l'écocitoyenneté ?

Coordination :

Marie Jacqué & Alexandra Schleyer - Lindenmann

thèses

Nicole Saïd-Mohamed

La situation de minoritaire comme épreuve. L'école comme ressource ? Etude de trajectoires de réussite scolaire de jeunes originaires des Comores - Mayotte à Marseille

Cyril Belmonte

*Pouvoir municipal et Révolution
517 séances municipales à Aubagne [1789-1799]*

Karine Michel

*Juifs de Saxe et de Berlin
De la non-validité du concept de « communauté »*

lecture

Pour une sociologie des rapports sociaux